



Conseil économique et social

Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS
Deuxième session régulière 2025
Segment FNUAP – Point 7 – Plan stratégique du FNUAP, 2026-
2029

26 août 2025, New York

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président, Madame Diene Keita, Eminents collègues,

Nous formulons ces quelques commentaires à titre national et en complément de la déclaration commune présentée par le Mexique.

Je tiens tout d'abord à réaffirmer le soutien sans équivoque de la Suisse au Plan stratégique 2026-2029 du Fonds des Nations unies pour la population - UNFPA, un engagement partagé par de nombreux autres États membres.

Nous saluons son orientation réaliste et ambitieuse en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs, de la résilience démographique, de l'égalité des genres et de l'accès aux plus démunis.

Nous nous félicitons de la base normative solide du plan, qui s'appuie sur le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement -CIPD, l'Agenda 2030, l'Examen quadriennal complet des politiques des Nations Unies de 2024 et le Pacte pour l'avenir.

La Suisse considère ce plan comme une passerelle vers le programme de développement pour l'après-2030 et apprécie le rôle actif joué par le UNFPA dans son élaboration. La mise en œuvre des engagements pris dans le plan, en particulier ceux liés à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, est essentielle pour accélérer les progrès vers la réalisation des ODD d'ici 2030.

La Suisse apprécie l'engagement constructif et proactif de l'UNFPA dans la réforme du système de développement des Nations Unies, notamment dans le cadre de l'« ONU 2.0 », « UN80 » et « Humanitarian Reset ».

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Nous reconnaissons les défis financiers auxquels est confronté le système multilatéral. Il est important de continuer à soutenir la diversification et l'innovation en matière de financement. La Suisse réaffirme néanmoins que le financement de base, prévisible et pluriannuel est essentiel à l'indépendance et à l'impact à long terme de l'UNFPA.

Nous sommes convaincus que le UNFPA est en mesure d'adapter ses priorités afin de mieux servir les personnes dans le besoin et nous continuerons à lui apporter notre soutien au cours des quatre prochaines années, conformément à notre engagement pris dans le cadre du Pacte de financement.

Nous nous réjouissons de poursuivre le dialogue constructif tout au long de la période stratégique, y compris les discussions sur la réforme UN80.

Je vous remercie